

## Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

### Arrêté du 21 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes d'ingénieur d'études de classe normale à l'Université Gustave Eiffel

NOR : TARH2407515A

Par arrêté du président de l'Université Gustave Eiffel en date du 21 mars 2024, quatre concours externes pour le recrutement d'ingénieurs d'études de classe normale (filière IT) sont ouverts à l'Université Gustave Eiffel afin de pourvoir les emplois vacants ou susceptibles d'être vacants suivant :

#### *BAP A – Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement*

Un poste de « Ingénieur d'études en statistique dans le domaine de la santé environnementale » affecté au campus de Lyon-Bron (69).

#### *BAP B – Sciences chimiques et sciences des matériaux*

Un poste de « Ingénieur d'études en caractérisations de matériaux et de structures de génie civil » affecté au campus de Marne-la-Vallée (77).

#### *BAP J – Gestion et pilotage*

Un poste de « Responsable administratif du département GERS » affecté au campus de campus de Nantes-Bouguenais (44).

Un poste de « Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel » affecté tous campus

Les demandes de renseignements et de dossiers de candidature se font auprès de la direction générale déléguée aux ressources humaines de l'Université Gustave Eiffel, 25, avenue François-Mitterrand, Case 24, 69675 Bron Cedex. Les dossiers peuvent être téléchargés depuis le site internet de l'Université Gustave Eiffel (<https://recrutement.univ-gustave-eiffel.fr>).

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 2 avril 2024.

La date limite de téléchargement des dossiers de candidature est fixée au 3 mai 2024, à 17 heures.

Pour les candidats qui ne peuvent pas télécharger, les dossiers peuvent être :

- retirés sur place jusqu'à 17 heures à l'adresse susmentionnée ;
- obtenus par courrier en adressant une demande écrite à l'adresse susmentionnée, le cachet de la poste faisant foi.

La date limite d'envoi des dossiers complets de candidature est fixée au 3 mai 2024.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la direction générale déléguée aux ressources humaines de l'Université Gustave Eiffel au plus tard le 3 mai 2024, sous format électronique à l'adresse suivante : [ita-concours-externes@univ-eiffel.fr](mailto:ita-concours-externes@univ-eiffel.fr).

Pour les candidats qui ne peuvent pas envoyer leur dossier sous format électronique, les dossiers peuvent être envoyés à l'adresse susmentionnée au plus tard le 3 mai 2024 le cachet de la poste faisant foi.

La liste des candidats admis à concourir est établie par le président de l'Université Gustave Eiffel et sera publiée sur le site internet de l'Université Gustave Eiffel (<https://recrutement.univ-gustave-eiffel.fr>).

Le concours comprend une phase d'admissibilité puis une phase d'admission. La phase d'admissibilité consiste en l'étude par le jury du dossier de candidature.

Les candidats déclarés admissibles par le jury seront convoqués individuellement pour la phase d'admission.

La phase d'admission comprend une épreuve technique écrite ou pratique préalable à l'audition des candidats admissibles.

Des concours internes d'ingénieur d'études de classe normale (filière IT) sont ouverts à l'Université Gustave Eiffel afin de pourvoir trois emplois vacants ou susceptibles d'être vacants dans les branches d'activité professionnelle suivantes :

1 poste au sein des BAP suivantes : A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), B (Sciences chimiques et sciences des matériaux), C (Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), D (Sciences humaines et sociales), E (Informatique, statistiques et calcul scientifique).

2 postes au sein des BAP suivantes : E (Informatique, statistiques et calcul scientifique), F (Culture, communication, production et diffusion des savoirs), G (Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention) et J (Gestion et pilotage).

Les demandes de renseignements et de dossiers de candidature se font auprès de la direction générale déléguée aux ressources humaines de l'Université Gustave Eiffel, 25, avenue François-Mitterrand, Case 24, 69675 Bron

Cedex. Les dossiers peuvent être téléchargés depuis le site internet de l'Université Gustave Eiffel (<https://recrutement.univ-gustave-eiffel.fr>).

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 2 avril 2024.

La date limite de téléchargement des dossiers de candidature est fixée au 14 mai 2024, à 17 heures.

Pour les candidats qui ne peuvent pas télécharger, les dossiers peuvent être :

- retirés sur place jusqu'à 17 heures à l'adresse susmentionnée ;
- obtenus par courrier en adressant une demande écrite à l'adresse susmentionnée, le cachet de la poste faisant foi.

La date limite d'envoi des dossiers complets de candidature est fixée au 14 mai 2024.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la direction générale déléguée aux ressources humaines de l'Université Gustave Eiffel au plus tard le 14 mai 2024, sous format électronique à l'adresse suivante : [ita-concours-internes@univ-eiffel.fr](mailto:ita-concours-internes@univ-eiffel.fr).

Pour les candidats qui ne peuvent pas envoyer leur dossier sous format électronique, les dossiers peuvent être envoyés à l'adresse susmentionnée au plus tard le 14 mai 2024 le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats en situation de handicap peuvent obtenir des aménagements d'épreuve. Ils doivent pour cela produire un certificat médical établi par un médecin agréé, daté de moins de 6 mois avant le déroulement des épreuves et précisant la nature des aides et aménagements sollicités.

La date limite d'envoi (le cachet de la poste faisant foi) ou de dépôt du certificat médical au service organisateur est fixée au 14 mai 2024 conformément au décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap.

La liste des candidats admis à concourir est établie par le président de l'Université Gustave Eiffel et sera publiée sur le site internet de l'Université Gustave Eiffel (<https://recrutement.univ-gustave-eiffel.fr>).